

La société immobilière [SERGIC](#) / **T** : 03.20.12.50.00 (siège à Wasquehal) s'est vue infliger une amende de 400 000 euros par la [COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS](#) / **T** : 01.53.73.22.22, car elle avait laissé des informations de locataires potentiels accessibles en ligne. Il est apparu que le groupe avait décelé cet incident mais avait tardé à le régler, mettant environ 6 mois, et c'est une amende de 400 000 euros que la CNIL lui a infligé.